

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(99)/ST/109  
2 décembre 1999

(99-5310)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE  
Troisième session  
Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

Original: anglais

## BÉLARUS

### Déclaration de M. Ural Latypov Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères

*(en qualité d'observateur)*

La délégation du Bélarus a suivi les débats de la Conférence avec beaucoup d'attention. C'est ici à Seattle que les principes fondamentaux de la nouvelle politique commerciale et économique seront élaborés et ces principes présideront au développement à l'échelle de la planète au cours des dix prochaines années. Ma délégation approuve l'esprit et la teneur de cette politique dans son ensemble.

La pleine intégration à l'économie mondiale et au système commercial international, y compris par l'accèsion aux Accords de l'OMC, fait partie de la stratégie du développement durable et occupe une place prioritaire dans la politique extérieure aux multiples facettes du Bélarus.

J'espère qu'au cours du prochain cycle de négociations commerciales multilatérales, il sera tenu compte des intérêts des pays en développement et des pays en transition et que le système commercial multilatéral gagnera en cohérence, y compris grâce à l'intégration de nouveaux Membres à des conditions favorables.

Le Bélarus apprécie les initiatives prises à cet égard avant la Conférence ministérielle de Seattle par les États-Unis qui ont accordé des préférences commerciales additionnelles aux pays ACP et aux pays de l'Europe du Sud-Est.

Le Bélarus se félicite également de la décision constructive adoptée par la Conférence d'engager le nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales et approuve l'initiative prise par la Commission européenne qui souhaite donner aux pays candidats à l'accèsion et aux observateurs auprès de l'OMC la possibilité de participer effectivement aux négociations.

Étant donné l'incidence globale que le nouveau cycle de négociations peut avoir sur l'avenir du système commercial international dans son ensemble, la délégation du Bélarus demande aux gouvernements des principaux États Membres de l'OMC de tenir compte dans toute la mesure du possible des intérêts et des ajustements de la politique économique des nouveaux Membres et des candidats - plus de 50 pays au total - au cours du cycle de négociations.

Malheureusement, le réseau des accords commerciaux multilatéraux existants est encore loin de tenir pleinement compte de la situation économique spéciale de nombreux pays, et en particulier des économies en transition.

Les faiblesses institutionnelles et l'absence d'instruments de gestion économique empêchent la majeure partie des pays en développement et des économies en transition d'utiliser efficacement les accords et facilités de l'OMC. Je suis certain que vous avez tous conscience de la complexité de la

tâche que représente la coordination d'une réforme économique et sociale sans précédent avec la prise d'engagements de vaste portée à l'échelle internationale. Mais permettez-moi de vous dire que la délégation du Bélarus est fermement convaincue que l'on devrait considérer que la participation au système commercial multilatéral et les modalités de cette participation doivent contribuer au processus de réforme au lieu d'y être subordonnées. Nous savons que ce problème n'est toujours pas résolu dans plusieurs pays Membres de l'OMC, qu'il s'agisse de nouveau Membres ou de Membres originels. En conséquence, nous demandons au Secrétariat de l'OMC, au PNUD, à la CNUCED, à la Banque mondiale et aux donateurs de consacrer les ressources de la coopération technique à la mise en œuvre des réformes institutionnelles en accordant un soutien à tous les pays qui en ont besoin.

La République du Bélarus se félicite de l'initiative prise à cet égard par la Commission européenne en vue d'établir un fonds pour aider les pays ACP à s'intégrer au système commercial multilatéral. Elle remercie aussi la Norvège qui a proposé la création d'un centre consultatif indépendant sur les règles de l'OMC.

Le Bélarus apprécie beaucoup le soutien analytique que lui apportent les secrétariats de l'OMC et de la CNUCED, l'assistance technique fournie par les gouvernements suisse et britannique, entre autres, les conseils techniques de la Commission européenne, lesquels aident tous le Bélarus dans le processus de négociations en vue de son accession à l'OMC.

Ma délégation serait très reconnaissante si cette assistance pouvait se poursuivre afin qu'elle ne se retrouve pas seule face à ses difficultés.

Du point de vue de ma délégation, les priorités systémiques du programme du nouveau cycle de négociations devraient être de faire en sorte que le système commercial multilatéral soit réellement universel, de même que l'Organisation mondiale du commerce. Les principes fondamentaux - non-discrimination dans les échanges internationaux, prévisibilité et amélioration de l'accès aux marchés, transparence des politiques et règles commerciales, concurrence loyale, stratégie de développement durable et de libéralisation économique - devraient devenir véritablement universels.

Ma délégation fait siennes les vues exprimées au cours du débat général par de nombreux candidats à l'accession, parmi lesquels la Fédération de Russie et la République populaire de Chine, au sujet de la nécessité de supprimer les obstacles artificiels entravant les processus d'accession à l'OMC. L'accession devrait se faire sur la base du principe de l'équilibre des droits et des obligations. À cet égard, le Bélarus préconise une approche réaliste comme celle qu'ont adoptée par les États-Unis à l'égard de la Chine et demande à tous les Membres de l'OMC de procéder de même dans la négociation avec les autres pays candidats à l'accession.

À en juger par l'expérience des Membres fondateurs du GATT, la libéralisation de l'accès aux marchés dans les pays accédants devrait être mise en œuvre de manière ordonnée et progressive, suivant des étapes adaptées à chaque cas. Elle devrait progresser parallèlement à la croissance de la demande intérieure, au renforcement de la compétitivité de leurs produits et de leurs services sur les marchés extérieurs et à l'accroissement de leurs recettes d'exportation.

Ces deux prochaines années, le monde entier devra répondre au pari difficile que constitue le programme de la nouvelle série de négociations commerciales multilatérales, lequel s'articule autour de la philosophie de l'universalité véritable, de l'ouverture et de la participation de tous les pays à l'Organisation. Il semble que, pour accroître la transparence et renforcer la confiance de la société civile dans l'OMC, on pourrait dans un premier temps permettre à tous les gouvernements intéressés, aux organisations non gouvernementales et aux autres organisations internationales, quel que soit leur statut au regard de l'OMC, d'avoir accès au mécanisme de règlement des différends et à la base de données intégrée de l'OMC.

Par ailleurs, les objectifs de transparence et d'universalité ne pourraient que gagner en crédibilité si l'Organisation mondiale du commerce considérait comme langues de travail les six langues officielles de l'ONU, y compris le russe, le chinois et l'arabe.

La République du Bélarus continuera de s'investir totalement dans le processus d'accession à l'OMC ainsi que dans les travaux futurs de l'Organisation en tant que Membre. Au cours du cycle de négociations, elle sera prête à présenter des propositions sur le fond en vue de consolider encore le système commercial multilatéral.

---